

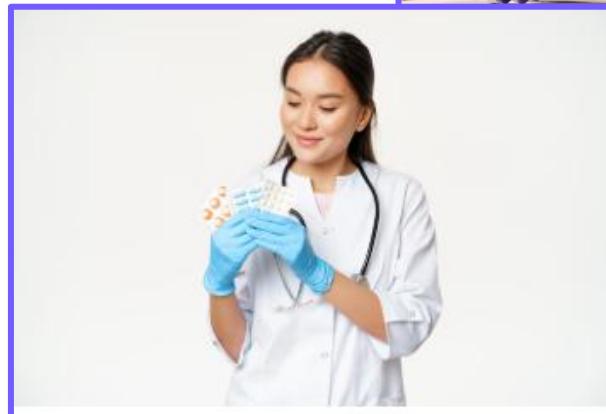


Rapport d'activités 2024-2025

Période du 1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025

CONTENU

- 01 Message du président-directeur général de l'ACMDPQ
- 02 L'ACMDPQ en bref
- 03 Qu'est-ce que l'ACMDPQ ?
 - 03.1 Sa mission
 - 03.2 Sa vision
 - 03.3 Ses valeurs
- 04 Ses orientations
- 05 Le comité exécutif
- 06 Le conseil d'administration
- 07 L'ACMDPQ présente ses membres
- 08 L'ACMDPQ en activités
 - 08.1 Colloque ACMDPQ – février 2024
 - 08.2 Prix du président de l'ACMDPQ 2023
- 09 Services offerts aux membres
- 10 Formations offertes
- 11 Demandes des membres
- 12 Table nationale des comités d'évaluation de l'acte...
- 13 Rapport du vérificateur comptable
- 14 Conclusion
- 15 Abréviations



01 – MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ACMDPQ



Docteur Martin Arata, président-directeur général ACMDPQ. Dr Arata est médecin de famille au CISSS de Chaudière-Appalaches.

L'année 2025 a été marquée par de profonds bouleversements. L'arrivée de la LGSSSS et sa mise en œuvre progressive, la création de Santé Québec, l'élaboration des règlements de régie interne, et, malheureusement, l'entrée en vigueur éventuelle de la Loi 2 prévue en janvier 2026 ont profondément transformé notre quotidien. Ces changements exigent de chacun une capacité d'adaptation exceptionnelle. Toutefois, l'incertitude et le manque de clarté qui les accompagnent ont engendré, chez plusieurs de nos collègues, une démobilisation et une détresse bien réelle.

Dans ce contexte, le CMDPSF demeure un repère essentiel pour ses membres. Ils peuvent compter sur leurs collègues élus pour les représenter, les soutenir et les accompagner, tout comme sur l'Association des CDP du Québec, qui reste solidement engagée à vos côtés.

Je tiens à profiter de ce rapport pour exprimer ma profonde gratitude envers celles et ceux qui s'investissent dans les tâches médico-administratives liées au CMDPSF. Grâce à votre engagement, la qualité des soins dans nos établissements demeure à la hauteur des attentes de la population.

Soyez fiers du travail que vous accomplissez, du leadership que vous incarnez et de la générosité dont vous faites preuve au quotidien.

À titre de président-directeur général, je m'engage à représenter les CMDPSF auprès des instances politiques et des partenaires de l'ACMDPQ, afin que leurs préoccupations soient entendues, leurs responsabilités reconnues, et leur expertise pleinement valorisée dans l'implantation de la Loi.

En 2025, l'ACMDPQ est fière de rassembler 29 établissements membres, représentant plus de 12 000 personnes. Cette force collective est notre plus grand atout.

Enfin, je souhaite exprimer ma reconnaissance aux membres du conseil d'administration de l'Association et à les remercier sincèrement.

Président-directeur général

02 – L'ACMDPQ EN BREF....

L'unique porte-parole des CMDP depuis 1946

Vingt-neuf établissements représentant 12 108 membres (médecins, dentistes, pharmaciens et sages-femmes)

La signature de l'excellence et la qualité des actes médicaux, dentaires, pharmaceutiques et sages-femmes

Un partenaire incontournable

Une expertise sans égal

Un univers de contacts

03 – QU'EST-CE QUE L'ACMDPQ ?

L'Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec (ACMDPQ) est un organisme à but non lucratif dédié à l'excellence et à la qualité des pratiques médicales, dentaires et pharmaceutiques. Depuis près de 80 ans, elle représente officiellement les CMDPSF à l'échelle provinciale.



Fondée sur une tradition de rigueur et de concertation, l'ACMDPQ œuvre à promouvoir la qualité des actes professionnels ainsi qu'à favoriser la collaboration entre les instances médicales et administratives des établissements, conformément aux cadres législatifs en vigueur.

L'Association constitue un espace d'expertise et de partage, facilitant des processus clés pour les établissements de santé : la tenue des élections des officiers des exécutifs de CMDPSF, l'octroi et le renouvellement des priviléges des praticiens, ainsi que le bon fonctionnement des comités du CMDPSF.

La gouvernance de l'ACMDPQ est assurée par un conseil d'administration composé de professionnels issus des CMDPSF, représentant diverses régions administratives du Québec.

03.1 - SA MISSION...

La mission de l'ACMDPQ est d'accompagner les CMDPSF et leurs membres dans l'exercice des responsabilités et obligations qui leur incombent en vertu de la Loi sur la gouvernance des systèmes de santé et de services sociaux (LGSSSS). Pour ce faire, l'Association propose diverses initiatives : activités de formation, tournées et rencontres régionales favorisant le dialogue, consultations administratives et juridiques, ainsi que la diffusion d'informations légales pertinentes. Elle peut également entreprendre toute autre action jugée pertinente pour soutenir les CMDPSF dans leur rôle.

03.2 - SA VISION...

La vision de l'ACMDPQ repose sur un leadership positif, guidé par des principes de qualité et de pertinence qui orientent l'ensemble de ses actions. L'Association affirme son engagement envers une offre de soins priorisant l'excellence, ainsi

qu'une organisation optimale des services, centrée sur les besoins des patients. Cette approche tient compte des réalités contemporaines des pratiques médicales, dentaires, pharmaceutiques et des sages-femmes.

03.3 - SES VALEURS...



Qualité

Le CMDPSF est une instance importante de contrôle de l'activité médicale, dentaire et pharmaceutique dans un établissement tant au niveau de la qualité de l'acte que de maintien des compétences des membres, de l'organisation technique et de l'utilisation des ressources. L'ACMDPQ accompagne les CMDPSF dans leur rôle d'évaluation de la qualité de l'acte en proposant des outils de référence et des formations adaptées.



Pertinence

L'ACMDPQ croit en la pertinence des soins et services qui sont offerts à la population, à une organisation optimale centrée sur les besoins des patients tout en étant consciente des réalités de la pratique médicale, dentaire, pharmaceutique et sage-femme.



Leadership

La mission de l'ACMDPQ et sa position dans le réseau de la santé en font une instance à l'affût des développements et l'une des interlocutrices privilégiées pour les membres ou les partenaires qui recherchent des informations sur les nouvelles lois et les règlements qui s'y rattachent. Elle défend les intérêts des CMDPSF et s'assure que les changements apportés dans le réseau respectent les prérogatives propres aux CMDPSF qui garantissent une organisation clinique optimale dans les établissements de santé et le contrôle de la qualité de l'acte médical, dentaire, pharmaceutique et sage-femme. Enfin, axée sur l'interprofessionnalisme, l'engagement et la mobilisation, l'ACMDPQ a développé une expertise qui permet de porter la voix des CMDPSF auprès des différentes instances.

04 - SES ORIENTATIONS ET PRIORITÉS...

- Soutenir les CMDPSF dans le cadre de l'implantation de la LGSSSS
- Développer des outils pour accompagner les CMDPSF dans le processus d'implantation de la LGSSSS
- S'assurer du respect des nouvelles responsabilités en lien avec la LGSSSS
- S'assurer du respect et de la compréhension des nouveaux rôles des CMDPSF à l'intérieur du réseau
- Solidariser les CMDPSF
- Assurer un *leadership* pour les CMDPSF
- Élaborer un modèle type de règlement pour le CMDPSF et le CIETOC
- Effectuer une tournée des CMDPSF de la province
- Développer davantage l'angle de la qualité au sein des établissements, doter les CEAMDPSF d'outils de suivi et de comparaison via la table nationale des comités d'évaluation de l'acte médical, dentaire, pharmaceutique et sage-femme
- Faire connaître davantage l'ACMDPQ
- Augmenter et maintenir le *membership*

05 - LE COMITÉ EXÉCUTIF...

| | |
|--------------------------------------|--|
| Président-directeur général : | D ^r Martin Arata MD – CISSS Chaudière-Appalaches |
| Vice-président volet universitaire : | D ^r Jean Beaubien MD – CHU de Québec |
| Vice-président volet omnipratique : | D ^r Martin De La Boissière MD - CIUSSS Saguenay-Lac-St-Jean |
| Secrétaire/trésorière : | D ^r e Gabrielle Gagnon MD – CISSS Bas-St-Laurent |
| Vice-président volet spécialités : | D ^r Yvan Gauthier MD – CIUSSS Capitale Nationale |

06 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION...

| | |
|--------------------------------------|--|
| Président-directeur général : | D ^r Martin Arata MD – CISSS Chaudière-Appalaches |
| Vice-président volet universitaire : | D ^r Jean Beaubien MD – CHU de Québec |
| Vice-président volet omnipratique : | D ^r Martin De La Boissière MD – CIUSSS Saguenay-Lac-St-Jean |
| Secrétaire/trésorière : | D ^r e Gabrielle Gagnon MD – CISSS Bas-St-Laurent |
| Vice-président volet spécialités : | D ^r Yvan Gauthier MD – CIUSSS Capitale Nationale |

Administrateurs(trices)

| |
|---|
| D ^r Jérôme Champvillard MD – CISSS Outaouais |
| D ^r e Nathalie East MD – CISSS Abitibi-Témiscamingue |
| D ^r e Valérie Gaudreault MD – CHU de Québec |
| D ^r Michel Lallier – CHU Sainte-Justine |
| M. François Paradis – CISSS Bas-St-Laurent |

Permanence :

| |
|--|
| M ^m e Lynda Labelle, comptable |
| M ^m e Luce Paquet, Spécialiste en procédés administratifs |

07 - L'ACMDPQ PRÉSENTE SES MEMBRES...

Adhérer à l'ACMDPQ, c'est affirmer son engagement envers la qualité des soins et des services offerts à la population. C'est aussi soutenir une organisation des services centrée sur les besoins des patients, tout en tenant compte des réalités propres aux pratiques médicale, dentaire et pharmaceutique. Être membre de l'ACMDPQ représente une véritable valeur ajoutée pour les CMDPSF, pour le réseau de la santé et pour l'ensemble des Québécois.

L'Association des CMDPSF du Québec remercie sincèrement ses membres pour leur confiance et leur soutien. C'est pour vous que nous existons, et grâce à vous que nous avançons.

| | |
|--|---|
| Centre de santé Inuulitsivik | CISSS des îles |
| Centre de santé Tulattavik de l'Ungava | CISSS des Laurentides |
| CHSLD Providence Saint-Joseph et Notre-Dame-de-Lourdes | CISSS du Bas-St-Laurent |
| CHU de Québec | CIUSSS Centre Ouest de l'île de Montréal |
| CHU Ste-Justine | CIUSSS de l'Ouest de l'île de Montréal |
| CISSS de Chaudière-Appalaches | CIUSSS de la Capitale Nationale |
| CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue | CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec |
| CISSS de l'Outaouais | CIUSSS de l'Estrie-CHUS |
| CISSS de la Côte-Nord | CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean |
| CISSS de la Gaspésie | Conseil Cri de la SSS Baie-James |
| CISSS de la Montérégie Centre | CRSSS de la Baie-James |
| CISSS de la Montérégie Est | CUSM |
| CISSS de la Montérégie Ouest | Institut de cardiologie de Montréal |
| CISSS de Laval | Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel |
| | Institut universitaire de cardiologie et pneumologie Québec |

08 - L'ACMDPQ EN ACTIVITÉS...

| | |
|---|---|
| Comité exécutif | Les membres du comité exécutif se sont réunis les : 25 octobre 2024, 30 octobre 2024, 25 novembre 2024 |
| Comité exécutif (dossier RRI) | Les membres du comité exécutif se sont réuni les 5 décembre 2024, 3 juin 2025, 2 octobre 2025, |
| Comité exécutif et RSFQ (dossier RRI) | Les membres se sont réuni les 24 février 2025, 2 avril 2025 |
| Comité exécutif et Santé Québec dossier RRI | Les membres invités à ce comité se sont rencontrés les 4 mars 2025, 19 mars 2025, 24 mars 2025, 28 mai 2025, 12 juin 2025, 19 juin 2025, 25 juin. |
| Dossier RRI (rencontre D^r Viens et D^r Arata) | 23 juillet 2025, 7 octobre 2025, |
| Conseil d'administration | Les membres du conseil d'administration se sont réunis les : 26 octobre 2024, 22 avril 2025, 14 mai 2025 (dossier RRI), 16 septembre 2025, 24 septembre 2025, |
| Rencontre de type « Lac-à-l'épaule » | Les membres du conseil d'administration ont tenu une rencontre de type « lac-à-l'épaule » les 1 ^{er} et 2 février 2025 |
| Table nationale des comités d'évaluation de l'acte médical, dentaire, pharmaceutique et sage-femme | Le 12 mai 2025, la table nationale des CÉAMDPSF a repris ses activités |

| | |
|--|---|
| Assemblée générale annuelle | L'ACMDPQ a tenu son assemblée générale annuelle en présentiel le 25 octobre 2024 |
| PDG - Rencontre comité de sélection - Les membres du comité de sélection se sont réunis le 21 octobre 2024 candidatures prix président ACMDPQ | |
| Prix du président édition 2024 | C'est le 25 octobre 2024 que l'ACMDPQ a décerné le prix du président à Dr Paul-André Hudon |
| Forum des associations de conseils professionnels de la santé et des services sociaux (ACMDPQ, ACIIQ, ACMQ, RSFQ) | C'est à Québec, le 25 octobre 2024 que se tenait cette activité. |
| Rencontre préforum et post-forum | Les membres du comité organisateur se sont réuni les 8 octobre 2024, 16 octobre 2024, 11 novembre 2024 et 26 novembre 2024 |
| Table des présidentes et présidents de CMDPSF | L'ACMDPQ a réuni l'ensemble des présidentes et présidents de CMDPSF les 17 février 2025, 17 mars 2025, 2 juin 2025, 22 septembre 2025 |
| Rencontre CMQ-ACMDPQ | Les présidents-es de CMDPSF ont été conviés à cette rencontre le 7 avril 2025, 15 septembre 2025 |
| Autres activités impliquant le président-directeur général | |
| Rencontre avec les présidentes des conseils professionnels suivants : ACMQ, ACIIQ, RSFQ (dossier CIETOC) | Dr Arata a convié les présidentes de ces associations à une rencontre qui s'est tenue le 23 avril 2025 |

Rencontre avec M^{me} Christiane Germain – D^r Arata a rencontré M^{me} Germain le 22 avril 2025
Santé Québec

PDG - Rencontres de soutien - membres de l'ACMDPQ

CISSS Montérégie Ouest 6 décembre 2024

CISSS Montérégie Est 15 janvier 2025

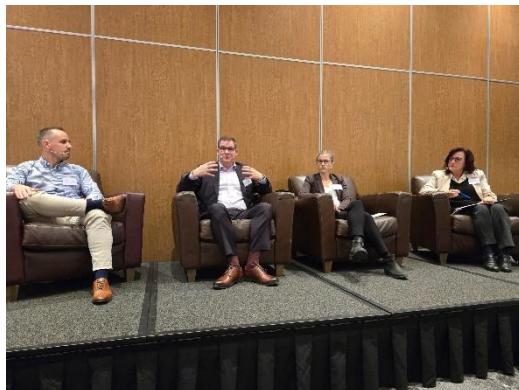
CIUSSS Centre Ouest île Montréal 12 février 2025

Activités de représentations et de participation assurées par les membres du conseil d'administration de l'ACMDPQ

- Comité consultatif DDPC-FMSQ, Dr Jean Beaubien
- Table de concertation provinciale en biologie médicale, Dr Gabrielle Gagnon
- Comité national des ordonnances et des protocoles : Dr Jean Beaubien
- INESSS – comité de révision du formulaire des niveaux de soins : Dr Martin De La Boissière
- INESSS – comité sur la tenue du registre des nécessités médicales particulières : Dr Martin Arata. Substitut : Dr Jean Beaubien
- Groupe de travail et de collaboration interprofessionnelle – sages-femmes : Dr Nathalie East

08.1 – FORUM DES ASSOCIATIONS DES CONSEILS PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX - OCTOBRE 2024

C'est vendredi, 25 octobre 2024 à Québec que cette activité s'est tenue sous le thème : **LA COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE : UNE ÉVIDENCE POUR LA QUALITÉ DES SOINS ET SERVICES, L'ACCÈS À LA GOUVERNANCE.** Le but de cette activité : faire place à la collaboration interdisciplinaire et assurer un *leadership* mobilisateur.



De gauche à droite : M. David Gravel, M. Patrick Simard, Dre Elise Gilbert et Mme Isabelle Simard

En avant-midi, un panel composé de M. Patrick Simard, président-directeur général du CISSS Chaudière-Appalaches, Dre Elise Gilbert, directrice des services professionnels adjointe au CISSS Montérégie Ouest, Mme Isabelle Simard, directrice des services multidisciplinaires du CIUSSS de la Capitale-Nationale et M. David Gravel, directeur des soins infirmiers au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal ont échangé avec les participants.



De gauche à droite : M. Daniel Paré, M. Frédéric Abergel, Mme Julie Rodrigue (ACIIQ), Mme Marie-Andrée Périgny (ACMQ), Mme Amaili Jetté (RSFQ) et Dr Martin Arata (ACMDPQ)

08.2 – PRIX DU PRÉSIDENT DE L'ACMDPQ 2024



C'est le 25 octobre 2024, à l'hôtel Château Laurier de Québec, que le président-directeur général de l'ACMDPQ, Dr Martin Arata, a procédé à la remise du prix ACMDPQ 2024 – *Reconnaissance du président*. C'est à Dr Paul-André Hudon, président du CMDPSF du CISSS des Laurentides, qu'a été décerné le prix pour l'année 2024.

Celui-ci s'est démarqué par son implication exemplaire et exceptionnelle dans l'organisation et dans la dispensation des soins dans les Laurentides depuis plusieurs décennies. Il maîtrise le pouvoir unique de rassembler les gens à travers un immense CISSS comme celui des Laurentides. Son implication et son expertise administrative ont été essentielles pour réussir à arrimer les différents volets médico-administratifs ! Il a également le don de fédérer les gens afin qu'ils travaillent ensemble dans un objectif commun.



Félicitations Dr Hudon !

Dr Arata a tenu à remercier tous les établissements qui ont soumis des candidatures et ajoute qu'elles méritaient toutes d'être soulignées.

9 - SERVICES OFFERTS AUX MEMBRES...

Service d'information et de documentation



L'expertise de l'ACMDPQ en fait une interlocutrice majeure pour les membres et les partenaires du réseau qui recherchent des informations sur les nouvelles lois et les règlements qui s'y rattachent. En raison de sa position privilégiée et de sa mission, l'ACMDPQ est la principale instance à l'affût des développements touchant les CMDPSF dans le réseau de la santé.

Ainsi, les projets de loi et de réglementation y sont étudiés et les représentations auprès des autorités gouvernementales sont préparées avec le concours des administrateurs. L'ACMDPQ offre de l'information unique au regard :



Des règlements de régie interne des CMDPSF ;



Des politiques et procédures en vigueur dans les établissements de santé ;



Des mandats propres aux CMDPSF, comité exécutif, comité de discipline, évaluation des actes médicaux, dentaires et pharmaceutiques, nomination et renouvellement des statuts et priviléges ;



D'une banque d'avis administratifs produits à l'ACMDPQ ;



D'avis légaux ;



De recueil d'articles et répertoire de documentation sur des objets propres aux CMDPSF ;



De projets de loi et position de l'ACMDPQ véhiculée dans ses mémoires.

* ***Les membres bénéficient d'un accès privilégié et unique à l'ensemble de cette documentation.***

Service de formation



Des sessions de formation en lien avec les fonctions du CMDPSF sont offertes par l'Association. Chacune de celles-ci vous assure d'une qualité à la hauteur des standards d'excellence qui caractérisent l'ACMDPQ. Celle-ci s'applique à développer des contenus qui répondent aux besoins des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi qu'aux agentes et agents administratifs. Les formations sont offertes en présentiel et se tiennent en alternance entre Montréal et Québec.

Elles portent notamment sur les thèmes suivant :



Le secrétariat du CMDPSF : une permanence essentielle (parties 1 et 2) ;



L'évaluation de la qualité de l'acte médical, dentaire, pharmaceutique et sage-femme;



Le pouvoir du CMDPSF et des chefs de départements.

Les régions font aussi appel à notre équipe de formateurs pour répondre à des situations locales. L'ACMDPQ soutient les CMDP en offrant, entre autres, des formations personnalisées aux CMDP qui en font la demande.

Les formations les plus populaires sont : *La gestion efficace du CMDPSF, l'évaluation de la qualité de l'acte médical, dentaire et pharmaceutique et le traitement d'une plainte pour un membre de CMDPSF.*

Afin de rendre la formation toujours plus accessible, l'ACMDPQ propose des formations virtuelles sous forme de modules ou de thématiques.

Service de consultation juridique



Le contentieux prépare les avis juridiques sur les objets spécifiques aux CMDPSF. Ces avis portent sur des questions d'intérêt général concernant les CMDPSF et ils sont diffusés aux membres et/ou déposés sur le site internet de l'Association <https://www.acmdpq.com/>. Ils sont également rendus disponibles chaque fois qu'un membre, lors d'une demande de consultation, éprouve un besoin particulier d'expertise légale.

Service de consultation personnalisée



Le service de consultation permet d'adresser vos préoccupations à l'ACMDPQ qui, grâce à son expertise et à celle de l'ensemble des membres du conseil d'administration, pourra vous offrir une réponse adaptée à votre réalité locale.

Ce service sur mesure se distingue par sa fiabilité et sa rapidité, offrant une réponse efficace aux situations complexes auxquelles les CMDPSF peuvent être confrontés dans les établissements. Véritable marque de l'Association, il incarne une approche unique qui suscite un taux de satisfaction exceptionnel auprès de ses membres.

10 - FORMATIONS OFFERTES...

Chacune des formations offertes par l'ACMDPQ porte le sceau de qualité, d'excellence et de conformité aux lois et règlements qui régissent le réseau.

L'offre de formations reprend peu à peu, notamment la formation sur l'évaluation de la qualité de l'acte médical, dentaire, pharmaceutique et sage-femme qui fait l'objet de nombreuses demandes de formation. La mise en place de la LGSSSS fait en sorte que l'ensemble des formations proposées par l'ACMDPQ doivent être adaptées.

11 - DEMANDES DES MEMBRES...

L'ACMDPQ se fait un devoir de répondre aux questions qui lui sont adressées par ses membres, et ce, à l'intérieur d'un délai satisfaisant. À noter que le taux des demandes demeure constant.

À cet égard, une FAQ (foire aux questions) à l'intention des membres de l'ACMDPQ est accessible sur le site.

L'expertise développée au cours des années lui permet d'adapter ses réponses aux réalités de chacun des milieux dans le respect des lois et règlements qui régissent le réseau de la santé et des services sociaux.

Le président-directeur général tient également à souligner l'excellente collaboration des présidents et présidentes de CMDPSF.



12 - TABLE NATIONALE DES PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DES COMITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTE MÉDICAL, DENTAIRE, PHARMACEUTIQUE ET SAGE-FEMME (CÉAMDPSF)

La création de cette instance a pour mandat :



- De favoriser le partage des enjeux d'évaluation de la qualité de l'acte à l'intérieur des CMDPSF membres de l'ACMDPQ ;
- De stimuler la discussion sur l'amélioration continue et la qualité ;
- De développer des outils communs d'évaluation de la qualité de l'acte de manière à favoriser le *benchmarking* ;
- De développer des indicateurs de qualité permettant aux établissements membres de se comparer ;
- De développer des études de pertinence ;
- De favoriser le développement d'un *leadership* en gestion axé sur la qualité et sur la pertinence des soins ;
- De favoriser les échanges et de développer une culture québécoise de qualité et de pertinence.

Au cours de l'année à venir, l'ACMCPQ vise à développer davantage le volet et l'angle de la qualité au sein des établissements tout en mettant leur disposition des outils de suivi et de comparaison plus efficaces.

À titre d'information, l'ACMDPQ poursuit ses représentations afin que les présidents-es des CÉAMDPSF soient rémunérés et à cet égard, un sondage a été réalisé, de manière anonyme, auprès de membres de l'ACMDPQ.

13 - RAPPORT DU VÉRIFICATEUR COMPTABLE...



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDEPENDANT

Aux membres de
ASSOCIATION DES CONSEILS DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **ASSOCIATION DES CONSEILS DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS DU QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 31 juillet 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **ASSOCIATION DES CONSEILS DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS DU QUÉBEC** au 31 juillet 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



1

Blainville, le 23 octobre 2025

14- CONCLUSION

En terminant, je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour votre soutien indéfectible, votre engagement constant et votre précieuse contribution tout au long de l'année. Votre implication est le moteur de notre action collective et la clé de notre réussite.

Soyez assurés que je m'investis pleinement pour représenter avec rigueur et conviction les intérêts des CMDPSF. C'est avec humilité et détermination que je poursuis cette mission, en espérant répondre à vos attentes et continuer à mériter votre confiance.

Merci de faire partie de cette dynamique porteuse, tournée vers l'excellence et la qualité des soins au Québec.



Martin Arata, M.D.
Président-directeur général

15 – ABRÉVIATIONS (quelques-unes)

A

ACMDPQ

Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec

APES

Association des pharmaciens des établissements de santé

C

CEAMDPSF

Comité d'évaluation de l'acte médical, dentaire, pharmaceutique et sage-femme

CHU

Centre hospitalier universitaire

CISSS

Centre intégré de santé et de services sociaux

CIUSSS

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

CM

Conseil multidisciplinaire

CII

Conseil des infirmières et infirmiers

CIETOC

Conseil interdisciplinaire d'évaluation des trajectoires et de l'organisation clinique

CMDPSF

Conseil des médecins, dentistes, pharmaciens et sages-femmes

CMQ

Collège des médecins du Québec

CSF

Conseil des sages-femmes

D

DMSP

Directeur médical et des services professionnels

DRMG

Département régional de médecine générale

DSI

Directeur des soins infirmiers

DSP

Directeur des services professionnels

F

FMOQ

Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

FMSQ

Fédération des médecins spécialistes du Québec

I

INESSS

Institut national d'excellence en santé et services sociaux

L

LGSSS

Loi sur la gouvernance des systèmes de santé et de services sociaux

M

MSSS

Ministère de la Santé et des Services sociaux

R

REP

Régime d'examen des plaintes

RRI

Règlement de régie interne

RSFQ

Regroupement Les sages-femmes du Québec



214 - 81, rue Notre-Dame Ouest,
Thetford (Québec) G6G 1J4

☎ 514 858-5885

✉ acmdp@acmdp.qc.ca

✉ lpaquet@acmdp.qc.ca

Site Web: <https://www.acmdpq.com>